

D'abord le défaut de qualité du fromage peut être attribué au lait; les vaches peuvent avoir mangé des plantes qui altèrent le goût du lait, ou être malade. Mais ce qui nuit le plus à la qualité du fromage, c'est le défaut de propreté chez quelques fournisseurs de lait, quant au lait ou aux vaisseaux en usage dans la laiterie. La plus grande propreté est ce à quoi s'attache le fromager dans les différentes manipulations du lait et du fromage, qui sont chez lui affaire de métier et qu'il sait mettre en pratique avec la plus grande exactitude, et n'agit jamais au hasard.

Voici les causes qui donnent un mauvais goût au fromage: Le fromage parfois est trop ou pas assez salé; lorsqu'il y a parfois séparation défectueuse du petit lait d'avec le caillé, avant de le mettre en presse; lorsque le fromage est pressé trop chaud, pressé trop lentement ou trop vite. La cause, la plus connue cependant, est d'employer du mauvais lait, de la mauvaise présure lorsqu'elle n'a pas été conservée avec soin.

Points qui caractérisent un fromage bien mûr et pouvant être avantageusement disposé pour la vente:—Un fromage bien mûr n'est pas élastique quand on le presse avec les doigts: il fonce sur la langue comme une poire mûre. Lorsqu'on tranche le fromage, la surface reste molle pendant quelque temps et il ne sèche pas immédiatement. Lorsque le fromage n'est pas mûr, il est élastique quand on le presse; dur et coriace quand on l'écrase entre le pouce et le doigt; il sèche vite et se fend quand il est exposé à l'air; quand on l'applique sur la langue, il ne paraît pas gras et il se dissout difficilement. Le fromage qui sèche immédiatement, après avoir été coupé, n'a pas tous les points désirés de fermentation et par là même il n'est pas favorable à la digestion.

Colonisation

— Pendant le mois finissant le 15 courant, 196 colons se sont faits inscrire au bureau de la société de colonisation de Montréal.

Ces colons sont partagés comme suit: 153 pour le Nord de Montréal; 15 pour le lac Saint-Jean; 11 pour le lac Témiscamingue; 12 pour la section du chemin de fer des Basses-Laurentides et 5 pour les terres du Nord d'Ontario.

Sur ce nombre, 126 se sont fixés sur des lots pour y demeurer ou choisir des terrains.

— Une société de colonisation, composée de l'ar-

chidiocèse de Québec et des diocèses de Chicoutimi et Rimouski, vient d'être établie sous le nom de Société de Colonisation de Québec.

Les officiers de cette société sont: Monseigneur l'archevêque L. N. Bégin, administrateur de l'archidiocèse de Québec, président; MM. Wenceslas Larue, N. L., 1er vice-président; Philippe Sirois, N. P., 2e vice-président; Mgr H. Têtu, secrétaire-trésorier. — Mgr A. A. Blais, évêque de Rimouski; Mgr M. T. Labrecque, évêque de Chicoutimi; Mgr C. A. Marois, V. G.; MM. Joseph Girard, M. P. P.; Victor Châteauevert, M. P. P.; Auguste Tessier, M. P. P.; D. Vézina, prêtre, chanoine; F. X. Faguy, prêtre, curé; J. B. Vallée, prêtre, curé; Némèze Garneau, J. A. Couture, Rodolphe Audet, Ernest Gagnon et Roch Boisseau, directeurs, sont tous membres du conseil d'administration.

Le siège des affaires de la dite société est à Québec.

Cette société de colonisation, si largement patronisée par les vénérables archevêque de Québec et évêques des diocèses de Chicoutimi et de Rimouski, avec le concours des vaillants apôtres de la colonisation, des missionnaires et des citoyens désireux de favoriser ce mouvement agricole, cette société, disons-nous veut prendre part active à la direction ayant pour but de créer des vocations agricoles, d'augmenter le nombre de travailleurs à la culture du sol dans la province de Québec, en encourageant le plus efficacement possible les colons recrutés dans les villes comme à la campagne, pour les établir sur des terres nouvelles.

Personne n'ignore que cette association ne peut agir isolément. Il lui faut des propagateurs de cette œuvre; il lui faut du secours, et ce secours tant en argent qu'en provisions doit lui venir de partout abondamment et largement, des villes et des campagnes. Tous ceux qui contribueront à l'œuvre ont certes la certitude qu'avec une direction aussi désintéressée, que le sera celle de la Société de colonisation de Québec, l'argent et les provisions qu'il lui sera permis d'espérer de toutes parts, seront distribués aux colons, avec prévoyance et efficacité.

Sans ces secours, il ne faut pas espérer voir l'œuvre de la colonisation s'agrandir et opérer pour ainsi dire des prodiges dans les centres les plus avantageux à la culture du sol. Il faut surtout de grands moyens pécuniaires pour aider, d'une manière appréciable, le colon pauvre. La société de colonisation doit être en moyen de les lui fournir, avec des conditions de prudence de la part des directeurs envers le colon,